

---

**Procès-verbal** de la réunion  
tenue le 7 décembre 2021, à compter de 18 h  
en visioconférence

---

Présences : 145  
(Découvreurs : 65)  
(Navigateurs : 80)

## **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 8 novembre 2021
5. Dossiers de la présidence
6. Dossiers secrétariat et trésorerie
7. Vie pédagogique et professionnelle
8. Éducation des adultes et formation professionnelle
9. Information
10. Comités et dossier
11. Autres sujets
12. Parole aux vice-présidences

---

### 1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il mentionne que le comité exécutif et le conseil d'administration auraient bien apprécié vous accueillir en présence, mais on doit se gouverner en fonction de la pandémie. La prochaine réunion du conseil des déléguées et délégués en présentiel est planifiée au printemps puisque les rencontres qui auront lieu en hiver sont prévues en visioconférence. En guise de reconnaissance pour le travail effectué, un repas de Noël devait vous être servi. Il a donc été décidé de remettre une carte cadeau à toutes et tous les délégués et membres du conseil d'administration présents et ayant droit de vote.

### 2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE, Julie Cantin agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion et Marie-Claude Choquette agisse comme co-présidente. »

Proposeur : Martin Hogue  
Appuyeur: Serge Bilodeau

**-Adoptée à l'unanimité-**

### 3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant l'ajout suivant :

11. Autres sujets

- a) Interdiction de glissement d'horaire au secteur des Découvreurs le 23 décembre 2021. »

Proposeur : Yannick Coutu

Appuyeuse : Christiane Deschênes-Gagnon

**-Adoptée à l'unanimité-**

### 4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 novembre 2021

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 8 novembre 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Yvan Girouard

Appuyeuse : Maude Lamontagne

**-Adoptée à l'unanimité-**

### 5. Dossiers de la présidence

#### a) **Retour du CGN des 9 et 10 novembre 2021**

-Consultation sur le bilan de la négociation et sur le visuel

Martin Hogue mentionne qu'il est ici question du bilan de la négociation au niveau intersectoriel seulement, ce qui touche donc le salaire, la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales. Pour ce bilan, un sondage sera envoyé aux membres, et ce, suite aux discussions menées en comité exécutif. C'est inhabituel comme façon de procéder, mais le délai étant très court puisque la prochaine ronde de négociations devra s'amorcer pour le mois d'octobre 2022. Les délégations du CGN ont déjà été consultées sur les six grands thèmes présentés au document: l'absence de front commun, les orientations stratégiques de la Centrale, l'absence de calendrier de négociation, la mobilisation et l'exercice de la grève, les règlements à la pièce du Conseil du trésor et les instances de coordination. Il procède donc à la présentation de chacun des éléments ainsi que des différentes questions qui seront soumises aux membres à l'exception des questions se rattachant aux instances de coordination. Plus il y aura de membres qui répondront au questionnaire, plus il sera possible d'avoir une lecture fine de la situation afin de prendre position au nom du SEDR-CSQ lors du prochain CGN. (Annexes I et II)

-Consultation sur les alliances

Martin Hogue présente la deuxième consultation sur les alliances en dressant quelques éléments pouvant guider la réflexion des membres. Le document reflète des avantages et des inconvénients à se regrouper en alliances puis détaille la consultation. Un courriel sera acheminé aux déléguées et délégués ayant en pièces jointes les deux documents de

présentation et le lien pour le sondage. Ceux-ci seront invités à transférer le tout aux membres qui auront jusqu'au 12 janvier 2022 à 12h pour y répondre. (Annexes III, et IV)

#### b) **Résumé du CF des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre 2021**

Martin Hogue présente le résumé du Conseil fédéral qui fut rédigé en collaboration avec Maryse Lagueux.

- ✓ Dans son mot d'ouverture, Josée Scalabrini remerciait le SEDR-CSQ pour la réalisation des capsules de la campagne *Prof de métier*.
- ✓ Les états financiers 2020-2021 ont été présentés avec un surplus dû au fait que les instances se sont tenues en présentiel.
- ✓ Une fiche synthèse a été préparée afin d'exposer ce qui appartient au syndicat local ou à la fédération.
- ✓ Le nouveau règlement sur l'autorisation légale d'enseignement pose problème à plusieurs niveaux. Les enseignants de la formation professionnelle sont particulièrement touchés par ce nouveau règlement.
- ✓ Il y a encore de nombreuses batailles à faire pour l'équité salariale qui prévoit qu'à travail équivalent, salaire égal. Les plaintes de 2010 et 2015 ne sont pas encore réglées. Il est maintenant temps d'évaluer si un rangement supérieur sera demandé pour 2020 et les syndicats affiliés sont invités à fournir des documents pour les années 2015 à 2020.
- ✓ Le bilan de la négociation sectorielle et de la mobilisation au niveau sectoriel sera fait en janvier afin de ne pas interférer avec les deux consultations qui sont véhiculées présentement.
- ✓ Les enseignants qui sont retraités depuis moins de cinq ans sont rémunérés à leur échelon s'ils effectuent de la suppléance. Le comité exécutif de la FSE a été mandaté afin de trouver de meilleures balises à ce sujet.
- ✓ Le CE de la FSE regroupe trois libérés à temps plein et trois conseillers à temps partiel. François Brault, personne au secrétariat et à la trésorerie, a donné sa démission. Deux personnes ont postulé à ce poste : Martin Hogue et Monika Chiasson. Martin Hogue a été élu pour terminer ce mandat de 18 mois. Il demeurera toutefois président du SEDR-CSQ. (Annexe V)

#### c) **Détermination du nombre de membres du CE libérés à temps plein**

Conformément aux statuts et règlements, à l'exception de la personne à la présidence du Syndicat, il faut déterminer le nombre de membres du comité exécutif libérés à temps plein.

« QUE le conseil des déléguées et délégués accepte de libérer à temps plein la personne qui occupera le poste à la vice-présidence du secteur des Navigateurs et la personne au secrétariat et trésorerie. »

Proposeur : Patrice Bélanger  
Appuyeuse : Maryse Lagueux

**-Adoptée à l'unanimité-**

d) **Concours Valorisation de la profession enseignante**

Eric Couture présente le travail réalisé par Marie-Claude Choquette et Maryse Lagueux. Un concours national est présentement en cours, mais le SEDR-CSQ souhaite y participer par l'ajout d'une activité au niveau local. Ce concours s'intitulant Ma/Mon collègue coup de coeur a comme objectif de demander aux enseignants de présenter une ou un collègue de leur école ou centre qui, par son professionnalisme, son engagement et sa présence auprès des élèves et des collègues, les inspire et les motive. Un texte est demandé en donnant des exemples et/ou anecdotes, comment cette/ce collègue est une inspiration pour toutes et tous par son savoir-faire et son savoir-être et comment elle/il fait briller notre profession. Deux prix de participation de 500 \$, un par centre de services, seront remis. Un courriel sera envoyé à toutes les déléguées et tous les délégués dans les prochains jours afin que ceux-ci acheminent l'information à leurs collègues.

e) **Fermeture des bureaux du SEDR-CSQ période des fêtes**

Martin Hogue mentionne que les calendriers des deux centres de services scolaires sont différents. Les personnes-ressources travaillant dans chacun des secteurs suivront les calendriers scolaires respectifs. Le bureau sera donc fermé complètement du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.

6. **Dossiers secrétariat et trésorerie**

a) **Complément aux prévisions budgétaires 2021-2022**

**-Allocation CA**

Dans un premier temps, Sylvie Perreault présente l'allocation qui est versée aux membres du conseil d'administration. Elle informe les membres que le montant est ajusté en fonction des augmentations salariales consenties dans la nouvelle Entente nationale.

**-Allocation CD**

S'ensuit la présentation de la compensation liée aux présences aux réunions du conseil des déléguées et délégués qui tient compte du résultat de la consultation menée auprès des membres de cette instance où la formule hybride a été retenue c'est-à-dire la possibilité de prendre des compensations durant l'année et le solde créditeur est monnayable en juin et imposable.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Complément aux prévisions budgétaires 2021-2022 traitant de :

- la Compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués et aux formations en lien avec la fonction de déléguée ou délégué en 2021-2022;

- l'Allocation versée aux membres du conseil d'administration

tel que présenté. » (Annexe VI)

Proposeur : Mario Lamontagne  
Appuyeuse : France Olivier

**-Adoptée à la majorité-**

### **-Virement interfonds réserve**

En prévision du Colloque pédagogique de la FSE qui aura lieu au printemps 2023 à Laval, un montant de 10 000 \$ est provisionné en plus du 10 000 \$ habituellement provisionné pour le Congrès de la CSQ.

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise un virement interfonds de 20 000 \$ du FGA au Fonds de réserve pour Congrès pour le Colloque pédagogique de la FSE de 2023 et le Congrès de la CSQ de 2024. »

Proposeuse : Anne-Renée Belzile  
Appuyeur : Sébastien Bourgault

**-Adoptée à l'unanimité-**

### **-Taux de cotisation : congé partiel à durée déterminée**

En suivi à la présentation des états financiers où l'exercice se solde avec un important surplus, le comité des finances a discuté de la possibilité d'envisager un congé partiel à durée déterminée du taux de cotisation.

Après quoi,

- Considérant le niveau de capitalisation des divers fonds du SEDR-CSQ.
- Considérant les surplus accumulés des derniers exercices financiers.
- Considérant le niveau des flux de trésorerie, notamment dans le compte du FGA.

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise l'octroi d'un congé partiel du taux de cotisation syndicale à 1,4 % au lieu de 1,6 % pour les 13 dernières périodes de paie de l'année 2021-2022. »

Proposeuse : Amélie Fauchon  
Appuyeuse : Lucie Gagnon

**-Adoptée à la majorité-**

## **b) Prévisions budgétaires 2021-2022**

Sylvie Perreault présente les prévisions budgétaires pour l'année 2021-2022. (Annexe VII)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte les prévisions budgétaires 2021-2022 telles que présentées. »

Proposeur : Patrick Auger  
Appuyeur : Pascal Blanchette

**-Adoptée à l'unanimité-**

7. **Vie pédagogique et professionnelle**

Aucun point n'est apporté.

8. **Éducation des adultes et formation professionnelle**

a) **Capsules vidéos filmées au CFP de Lévis (*campagne Prof de métier*)**

Quatre capsules vidéos ont été produites par la FSE dans le cadre d'un plan d'action visant à valoriser la profession enseignante en formation professionnelle. Le 22 novembre a eu lieu le pré-lancement des capsules au CFP de Lévis avec des représentants de la CSQ, de la FSE, du SEDR-CSQ, des directions, des enseignants et des élèves. Un vox pop a été tourné et fera également l'objet d'une cinquième capsule. Ces capsules seront diffusées une à la fois et déposées au fur et à mesure sur le Facebook du SEDR-CSQ. Les déléguées et délégués sont invités à les relayer. Aujourd'hui, les quatre capsules sont présentées, mais seule la première est déjà diffusée soit celle qui est l'élément déclencheur du projet. La deuxième capsule met en vedette Nathalie Simard, déléguée au CFP de Lévis et enseignante en santé. Dans la quatrième capsule, apparaîtra Simon Lafrance, enseignant en mécanique auto également au CFP de Lévis et membre du conseil d'administration.

9. **Information**

a) **Formation retraite (AREQ) printemps 2022**

Dépôt du formulaire d'inscription pour la *Formation retraite* offerte par l'AREQ au printemps 2022. Ce document est également déposé sur la page Web du SEDR-CSQ. Martin Hogue souligne l'importance de bien diffuser l'information puisqu'à la session d'automne, seuls cinq membres y ont participé; ce qui est très peu comparativement au nombre de participants pour les années antérieures. (Annexe VIII)

10. **Comités et dossier**

a) **Diversité humaine**

Aucun point n'est apporté.

b) **Comité des jeunes**

-Dépôt résumé du réseau des jeunes des 25 et 26 novembre 2021

Point reporté.

11. **Autres sujets**

a) **Interdiction de glissement d'horaire au secteur des Découvreurs le 23 décembre**

Il s'agit d'une modification d'horaire où les enseignants dînent avec les élèves et le service de garde les prend en fin de journée. Dans certaines écoles, il était également possible d'avoir les élèves la veille et de finir plus tôt le 23 décembre. Cette façon de faire n'est plus possible cette année. Au CPE d'une école, on a mentionné que c'était par solidarité avec les employés du service de garde. Frédérik Renaud posera des questions à ce sujet lors du CRT prévu cette semaine puisque c'est nouveau comme façon de procéder. Il y a des écoles où le conseil d'établissement avait accepté le glissement d'horaire avant de recevoir cette nouvelle consigne et il revient sur sa décision.

Maryse Lagueux mentionne que c'est similaire au secteur des Navigateurs où le conseil d'établissement de son école avait déjà accepté.

12. **Parole aux vice-présidences**

Eric Couture souhaite de joyeuses fêtes à toutes et tous.

À la suite de la réunion du conseil des déléguées et délégués de la semaine dernière, Frédérik Renaud mentionne qu'aucun suivi n'est nécessaire présentement et souhaite de joyeuses fêtes à toutes et tous.

Martin Hogue souligne à nouveau que les déléguées et délégués et membres du conseil d'administration présents ce soir recevront une carte cadeau pour une infime compensation de leur travail. Il souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de la part de tous les membres du comité exécutif et de toute l'équipe au bureau.

Levée de l'assemblée à 20h15.

---

MARTIN HOGUE,  
Président

---

SYLVIE PERREAULT,  
Secrétaire-trésorière